

Journée thématique d'information et d'échanges
25 mars 2010, à Cholet

Les outils de planification des déplacements urbains au service de la mobilité durable

Programme

8h40 : Accueil des participants

9h00 : Introduction

Marc GREMILLON, Vice-président en charge des Déplacements, Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC)

Introduction de la journée sur la problématique de planification des déplacements.

Matinée : cadrage juridique et institutionnel de la mobilité durable

9h15 : Cadrage réglementaire de la mobilité urbaine

Claudine GAMBET, Chef du service Intermodalité, Aménagement et Logement, DREAL Pays-de-la-Loire

Si les transports sont encadrés principalement par la loi d'orientation et des transports intérieurs (LOTI), celle-ci a connu des évolutions réglementaires aux fins de coordonner davantage urbanisme, déplacements et environnement. Un point sera fait sur ces évolutions, notamment au travers du Grenelle de l'Environnement.

10H00 : Démarche de PDU volontaire sur l'agglomération du choletais

Marc DELAYER, Directeur Déplacements, Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC)

La Communauté d'Agglomération du Choletais, d'environ 83000 habitants, s'est engagée dans une démarche volontaire de planification des déplacements urbains en 2005, dans le cadre du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Elle s'est traduite sous la forme d'une politique Globale de Déplacements, avec une orientation « durable » traduite à travers des actions concrètes.

10H45 : Enquête ménages « ville moyenne »

Aujourd'hui, la planification urbaine des grandes infrastructures de transport, l'élaboration des Plans de Déplacements Urbains ne peuvent se faire sans la connaissance fiable et précise des besoins de la population, de la structure actuelle des déplacements, de leur évolution récente et de leurs déterminants. C'est en ce sens que de plus en plus d'agglomérations de taille moyenne lancent leur enquête ménages déplacements, selon la méthode standard du CERTU dit « ville moyenne » (EMVM) par téléphone.

11h30 : Suivi de la mise en œuvre du PDU d'Angers Métropole : méthodologie appliquée pour les transports en commun et leur accessibilité

*Virginie CABALLE, Directrice Transports, Angers Loire Métropole (ALM)
Matthieu Delafosse, Chargé d'études Transports, Angers Loire Métropole*

Angers Loire Métropole a mis en place depuis mars 2005 un plan de déplacements urbains associant bus, voitures, vélos et marche à pied. L'objectif, à horizon 2020, est de faire des déplacements un outil du développement durable et solidaire. Pour assurer la mise en œuvre effective des actions prévues ainsi que le suivi du PDU, ALM s'est dotée de critères de suivi et d'évaluation pour chaque action.

12h15 : Pause déjeuner

Journée thématique d'information et d'échanges
25 mars 2010, à Cholet

Après-midi : les outils au service d'une politique de mobilité

14h00 : Mesures en faveur de l'écomobilité des salariés : Projet partenarial Co-Mobiles et exemple du PDE de La Poste

Philippe LOHEZIC, Responsable du Pôle Développement Durable, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Maine et Loire

Annie GASNIER, Déléguée aux relations territoriales, La Poste Maine-et-Loire ou Virginie RIGOULAUD, Animatrice Développement Durable, La Poste Pays-de-la-Loire

La délégation régionale de l'ADEME et la CCI du Maine-et-Loire ont lancé en février 2007 un projet multi-partenarial appelé les Co-Mobiles, en lien avec la CRAM et les collectivités locales. Les Co-mobiles est une opération de communication pour encourager et accompagner les entreprises et administrations du Maine-et-Loire de plus de 50 salariés à s'engager dans un management des déplacements. C'est dans ce cadre que La Poste a lancé plusieurs actions en faveur des déplacements domicile-travail et professionnels de ses salariés.

14h45 : Outils en faveur de la performance des réseaux de transports en commun

Dans le cadre d'un objectif d'offre alternative à l'utilisation de l'automobile, la plupart des agglomérations, qu'elle que soit leur taille, s'engagent dans des projets de développement de leurs réseaux de transport public. Si certaines se lancent dans la réalisation d'aménagements ponctuels tels que des couloirs bus, la mise en place de systèmes de détection, d'autres se lancent dans des projets globaux type transports en sites propres (TCSP) ou réorganisation de l'ensemble de leur réseau de transport.

15H15 : Action en faveur des modes doux : www.geovelo.fr, calculateur d'itinéraires à vélo dans l'agglomération tourangelle

Benoît GRUNBERT, Association Autour du Train

Le prix Nouvelles Mobilités du 18^{ème} Palmarès des Mobilités a été attribué à l'agglomération de Tour(s)plus et à l'Association Autour du train pour Géovélo, une application de calcul d'itinéraires à vélo. Il s'appuie sur une base de données complète des aménagements cyclables pour calculer le meilleur itinéraire en fonction de deux critères principaux : la vitesse (donc la distance) et la sécurité.

16h30 : Synthèse de la journée - Echanges

Gilles BOURDOULEIX, Président, Communauté d'Agglomération du Choletais

Journée thématique d'information et d'échanges 25 mars 2010, à Cholet

Objectifs

Dans un contexte d'étalement urbain et de pollution croissante liée aux transports, les outils de planification de déplacements (PDU et PGD) constituent désormais des outils stratégiques pour mener à bien une politique globale en faveur de la mobilité durable, quelle que soit l'échelle du territoire.

La journée thématique, organisée par l'association AGIR et la communauté d'agglomération du Choletais, a pour objectifs de :

- **dynamiser le réseau local d'acteurs de la mobilité dans le centre-ouest de la France**, en réunissant élus, techniciens des collectivités et des organismes d'Etat, etc. ;
- **fournir une expertise sur les transports et les déplacements urbains**, avec la participation d'experts et d'intervenants locaux ;
- **organiser une formation de proximité sur les déplacements** afin d'en faciliter l'accès aux participants.

La matinée sera consacrée au cadrage juridique et institutionnel des plans de déplacements urbains, avec un rappel sur les évolutions réglementaires (Grenelle de l'Environnement) et les procédures d'élaboration/révision et de suivi d'un PDU/PGD.

En guise d'illustration, des expériences seront ensuite présentées, en matière d'écomobilité mais aussi de méthodologies d'élaboration de documents de planification, appliquées à des territoires du Centre-ouest de la France.

A l'issue de cette journée thématique, les participants disposeront de contacts avec les partenaires locaux et d'informations utiles pour mettre en pratique leur projet.

Public concerné

Gratuites et ouvertes à tous, ces formations sont plus particulièrement destinées aux :

- Elus et techniciens des services urbanisme, déplacements et environnement des communes, EPCI, départements et régions ;
- Techniciens des services d'urbanisme, déplacements et environnement de l'Etat.

Inscription gratuite

- Par téléphone : 01 53 68 04 16
- Par mail : anne.bellamy@agir-transport.org
- Plus d'informations : www.agir-transport.org

Plan d'accès

Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC)

46 avenue Gambetta
à CHOLET

Pour rechercher votre itinéraire, consulter le site : www.destinea.fr

Pour les personnes se déplaçant en train, la CAC est à proximité de la gare SNCF de Cholet !

